



Le Ripierrois

journal municipal



Juillet 2026

Bonne lecture!

Table des matières

Table des matières, heures, coordonnées, parutions	2
Gens de chez nous	3
Mot du maire	4
Séance du conseil en bref	5-6
Avis public	7-8
Faits saillants	9
Urbanisme	10
Service d'incendie	11
Récolo	12
Vie communautaire	13-14
Les loisirs et culture de R-A-P	15
Chronique de la FADOQ	16
Babillard	17
Bottin téléphonique	18
Calendrier des activités à venir	19

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h 00

830, rue Principale, Rivière-à-Pierre, G0A3A0 418-323-2112

Prochaine date de parution

28 août 2026 | date de tombée 21 août 2026

Les gens de chez nous

💙 Bénévole du mois

Ce mois-ci, nous souhaitons souligner l'implication exceptionnelle des membres de 'l'OTJ' et du 'Général et Filles' lors des jeudis Lacrouzette, qui se déroulent tout au long de l'été.

C'est avec beaucoup de gratitude que nous les remercions pour leur engagement bénévole au service de bar offert lors de nos événements.

Grâce à leur disponibilité, à leur enthousiasme et à leur précieux soutien, ces soirées sont un véritable succès et permettent à notre communauté de se rassembler dans une ambiance conviviale.

Votre générosité, votre esprit d'entraide et votre dévouement font une réelle différence. Merci de contribuer au dynamisme de Rivière-à-Pierre! 💙

Merci beaucoup!



Mot du maire



Mot du maire

Les lacs Vert, de la Ferme, du Milieu et Morasse font partie de ce qui distingue Rivière-à-Pierre. Ils sont au cœur de notre qualité de vie, de nos activités de plein air et de l'attrait de notre municipalité.

Afin d'assurer leur préservation pour les générations actuelles et futures, le conseil municipal a adopté un règlement visant à mieux encadrer la mise à l'eau des embarcations sur ces lacs. Cette démarche n'a pas pour objectif de restreindre l'accès à nos plans d'eau, mais bien de les protéger contre les menaces grandissantes, notamment l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, qui peuvent causer des dommages importants et souvent irréversibles à nos écosystèmes.

La protection de nos lacs est une responsabilité collective. Chaque embarcation lavée, chaque permis obtenu et chaque règle respectée contribuent directement à préserver la qualité de l'eau, les habitats naturels et le plaisir que nous avons tous à fréquenter ces milieux exceptionnels. Je remercie les citoyens, les villégiateurs et les visiteurs qui adhèrent à cette démarche et qui posent, chacun à leur façon, un geste concret pour la protection de notre patrimoine naturel.

En parallèle, le conseil municipal et moi poursuivons activement le développement de nouveaux partenariats et travaillons à la réalisation de plusieurs projets qui contribueront, nous l'espérons, au développement de Rivière-à-Pierre. Ces dossiers évoluent bien, et j'ai bien hâte qu'ils soient suffisamment avancés pour pouvoir vous les présenter. Le moment venu, nous souhaitons vous consulter, entendre vos commentaires, recueillir vos suggestions et échanger avec vous afin que ces projets reflètent les aspirations de notre communauté. La participation citoyenne est une richesse, et elle demeure essentielle à la réussite des initiatives qui façonneront l'avenir de notre municipalité.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers notre communauté. Ensemble, continuons à protéger ce qui fait la beauté de Rivière-à-Pierre tout en bâtissant un avenir dynamique et durable pour les générations à venir.

Daniel Cauchon, maire

Séance du conseil en bref

Décisions du conseil municipal - SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2026

1.6 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026

Le conseil municipal a adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026.

1.7 Autorisation de paiement des dépenses

Le conseil a approuvé la liste des dépenses du mois de juin 2026, totalisant 146 191,11 \$.

1.8 Emprunt par billets

Le conseil a autorisé un emprunt par billets de 149 900 \$, conformément au règlement d'emprunt no 487-20, afin d'assurer le financement des travaux prévus.

1.9 Confirmation de l'embauche permanente de la directrice générale et greffière-trésorière

À la suite de la réussite de sa période de probation, le conseil a confirmé l'embauche permanente de Mme Geneviève Hamelin à titre de directrice générale et greffière-trésorière et a autorisé la signature de son entente de travail.

1.10 Autorisation de dépôt d'une demande de permis de réunion – Jeudis Lacrouzette 2026

Le conseil a autorisé les démarches nécessaires auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'obtenir les permis requis pour la tenue d'un service de bar dans le cadre des Jeudis Lacrouzette 2026.

1.11 Approbation des états financiers 2025 de l'Office municipal d'habitation de Grand Portneuf

Les états financiers 2025 de l'Office municipal d'habitation de Grand Portneuf ont été approuvés par le conseil municipal.

1.12 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN)

Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière afin de soutenir la réalisation d'un projet d'infrastructure municipale.

2.1 Ententes d'entraide en matière d'incendie et de sauvetage

Le conseil a autorisé la signature de nouvelles ententes d'entraide avec les municipalités concernées afin d'assurer une intervention efficace lors d'incendies ou de sauvetages.

3.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

La Municipalité a confirmé l'utilisation d'une aide financière maximale de 30 000 \$ accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier municipal.

5.1 Financement des Jeudis Lacrouzette 2026

Le conseil a autorisé une contribution municipale maximale de 2 500 \$ pour la réalisation de la programmation estivale Les Jeudis Lacrouzette 2026. Cette programmation sera également soutenue par des partenaires du milieu, des commandites et les revenus générés lors des activités.

Séance du conseil en bref

6.1 Avis de motion – Règlement no 559-26

Un avis de motion a été donné relativement à une modification du règlement de zonage afin d'autoriser les activités liées à l'acériculture dans la zone commerciale C-2.

6.2 Adoption du premier projet de règlement no 559-26

Le conseil a adopté le premier projet de règlement visant à permettre les activités de production acéricole, de transformation et de vente de produits de l'érable dans la zone commerciale C-2. Une assemblée publique de consultation sera tenue conformément aux exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Vos élus.e.s



Daniel Cauchon

Maire

daniel.cauchon@riviereapierre.com



Cindy Cantin

Poste 1

poste1@riviereapierre.com



Daniel Tremblay

Poste 2

poste2@riviereapierre.com



François Bélanger

Poste 3

poste3@riviereapierre.com



Jacquelin Goyette

Poste 4

poste4@riviereapierre.com



Sylvain Landry

Poste 5

poste5@riviereapierre.com



Cyntia Vigneault

Poste 6

poste6@riviereapierre.com

Avis Public

Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 435-14 de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2026, le conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 435-14 afin d'autoriser les activités liées à l'acériculture à l'intérieur de la zone commerciale C-2.

2. Ce projet de règlement vise à modifier la grille des spécifications du règlement de zonage afin de permettre l'usage « Production acéricole, transformation et vente de produits de l'érable » à titre d'usage spécifiquement permis à l'intérieur de la zone commerciale C-2 qui est délimitée en bordure de la rue de l'Église Ouest.



3. Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement se tiendra le **lundi 24 août 2026 à 19 heures**, à la salle communautaire (830, rue Principale, Rivière-à-Pierre). Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à celui-ci.
4. Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité (<https://riviereapierre.com/la-municipalite/projets-de-reglement>) et une copie de celui-ci peut être remise à toute personne intéressée qui en fait la demande à l'adresse courriel suivante : reception@riviereapierre.com.
5. Ce projet de règlement peut également être consulté au bureau municipal situé au 830, rue Principale, Rivière-à-Pierre, pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
6. Ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À RIVIÈRE-À-PIERRE, CE 7 juillet 2026.


Geneviève Hamelin,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Hamelin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Rivière-à-Pierre, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut dans les endroits désignés par le conseil, le 7 juillet 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Avis Public



Municipalité de Rivière-à-Pierre

AVIS PUBLIC Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **24 août 2026**, à 19h00, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au **35 chemin Gouverneur-Duquesne (lot 5 113 960)**. La demande de dérogation mineure vise à :

- Permettre l'implantation d'un garage isolé en cour avant dans la Zone Rv-30; contrevenant à la sous-section 7.2.2, paragraphe 5, du *Règlement de Zonage* no 435-14, lequel prévoit que : « *L'implantation d'une construction complémentaire isolée doit se faire dans les cours latérales et arrière uniquement.* »

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par lettre ou par courriel à dg@riviereapierre.com.

Donné ce 7 août de 2026

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Geneviève Hamelin

Faits saillants

AVIS DE CONVOCATION



COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION DE RIVIÈRE-À-PIERRE

17^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Lundi le 21 septembre 2026 à 19 h
Au centre communautaire Le Ripierrois

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du CA par la présidente
2. Lecture de l'avis de convocation par la secrétaire
3. Lecture par la secrétaire et adoption de l'ordre du jour
4. Acceptation des invités
5. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 29 mars 2026
6. Période de questions à la suite de la présentation des états financiers.
7. Lecture par la secrétaire et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2025
8. Rapport de la présidente pour l'exercice 2025-2026
9. Gestion des excédents
10. Nomination d'un expert-comptable pour l'exercice 2026-2027
11. Ratification des modifications aux règlements approuvés par le CA
12. Élection des administrateurs
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

Prix de présence

Notre Coop, votre réussite !

Urbanisme

Les bonnes pratiques d'aménagement en été

L'été est la période idéale pour profiter de nos espaces verts, mais aussi pour adopter de bonnes habitudes qui permettent d'économiser l'eau, de favoriser la biodiversité et de conserver des jardins en santé. Avec quelques gestes simples, il est possible d'aménager un environnement plus durable tout en réduisant l'entretien.



Un arrosage efficace. Pour favoriser un enracinement en profondeur, il est préférable d'arroser abondamment, mais moins souvent. L'arrosage est plus efficace tôt le matin, entre 5 h et 9 h, ou en soirée après 19 h, lorsque l'évaporation est moindre. Pensez également à arroser directement au pied des végétaux plutôt que sur le feuillage afin de limiter les risques de maladies.



Le paillis, un allié indispensable. Le paillage est l'un des meilleurs moyens de protéger vos plates-bandes et votre potager. Une couche de paillis organique conserve l'humidité du sol, réduit la croissance des mauvaises herbes et enrichit naturellement la terre en se décomposant.



Une pelouse plus verte... naturellement. Une pelouse en santé n'a pas besoin d'être coupée très court. En maintenant le gazon à une hauteur minimale de 8 cm, les racines se développent davantage, ce qui améliore sa résistance à la sécheresse. Laissez les rognures de gazon sur place après la tonte : cette pratique, appelée herbicyclage, fertilise naturellement votre pelouse. Enfin, acceptez la présence de plantes comme le trèfle, bénéfiques pour les pollinisateurs, et évitez de fertiliser durant les grandes chaleurs.



Prendre soin du potager. Au potager, quelques gestes d'entretien peuvent faire toute la différence. Taillez les gourmands des plants de tomates indéterminées afin d'améliorer la circulation de l'air et de favoriser la maturation des fruits. Privilégiez également des engrais naturels riches en potassium plutôt que des fertilisants trop riches en azote, qui stimulent surtout le feuillage.



Miser sur des aménagements durables. Choisir des plantes indigènes adaptées au climat québécois est une excellente façon de créer un aménagement à la fois esthétique et écologique. Elles nécessitent moins d'arrosage et d'entretien tout en offrant un habitat précieux aux abeilles, aux papillons et à plusieurs autres pollinisateurs.

Pour approfondir vos connaissances, plusieurs ressources sont disponibles, notamment les fiches d'aménagement d'Écohabitation.

Finalement, les résidents des zones forestières et rurales peuvent également se référer aux conseils d'Intelli-feu Canada pour aménager leur propriété en toute sécurité, tout en préservant son aspect naturel.

En adoptant ces bonnes pratiques, chacun contribue à préserver les ressources, à favoriser la biodiversité et à embellir notre milieu de vie. Ensemble, faisons de Rivière-à-Pierre un environnement toujours plus vert et accueillant!

Service incendie



Parlons prévention - Feu à ciel ouvert

Saviez-vous que près de 18% des appels reçus dans la saison estivale dans les 4 dernières années étaient pour des feux de forêt / broussailles et pour des vérifications de feux à ciel ouvert ?

De plus dans 90% de ces interventions les citoyens nous ont mentionnés, ne pas savoir que le danger incendie était élevé, très élevé ou même extrême. C'est pourquoi le SISEM tient à vous rappeler l'importance de consulter l'indice de danger incendie émis par la SOPFEU (<https://sopfeu.qc.ca/>) chaque fois que vous voulez allumer un feu.

Pour toutes questions concernant les indices de danger incendie, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous.

DANGER D'INCENDIE Selon la réglementation en vigueur sur le territoire du SISEM (Notre-Dame-de-Montauban, Lac-aux-Sables & Rivière-à-Pierre)					
BAS					
MODÉRÉ					
ÉLEVÉ					
TRÈS ÉLEVÉ					
EXTRÊME					



La Municipalité de Rivière-à-Pierre souhaite souligner l'engagement exceptionnel du SISEM lors de la 4e édition du Camp 911, qui s'est déroulée du 6 au 10 juillet dernier.

Grâce à leur professionnalisme, leur disponibilité et leur dévouement, cette activité a une fois de plus été un véritable succès. Un camp d'une telle envergure ne pourrait être réalisé sans la précieuse collaboration de partenaires engagés, comme le SISEM.

Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe pour son implication auprès des jeunes et pour sa contribution à la réussite de cette belle initiative.

Bravo à toute l'équipe du SISEM et merci de faire une différence dans notre communauté!



Scierie Adéland Goyette & Fils Ltée
PRODUCTEUR DE BOIS DE SCIAGE



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au :
 Courriel du directeur : incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca
 Courriel du préventionniste : tpisisem@lac-aux-sables.qc.ca
 Téléphone : 418-323-2112 (bureau municipal)

Service Incendie Secteur Est de Mékinac



Lac-aux-Sables



Notre-Dame-de-Montauban



Rivière-à-Pierre

Récolo

La toilette n'est pas une poubelle



Les lingettes jetables, les produits sanitaires, les condoms, la soie dentaire ainsi que les huiles et graisses ne se décomposent pas dans les fosses septiques.

Ces matières diminuent l'efficacité et la durabilité de votre installation septique tout en nuisant considérablement au fonctionnement de l'usine de traitement.

Alors, ne les jetons pas dans les toilettes!



SERVICE OBLIGATOIRE EN VIGUEUR

La Régie assure le service de vidange des installations septiques une fois aux deux ans pour une résidence permanente et une fois aux quatre ans pour une résidence saisonnière, et ce, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.22).

Seuls les propriétaires concernés par la vidange de leur installation septique cette saison sont avisés.

Vie communautaire



Retour en image des événements communautaires du dernier mois

Les
JEUDIS
Lacrouzette



Vie communautaire

Yourte



Heures d'ouverture
Tous les jours de 8 h 30 à 18 h 30

Bibliothèque



Heures d'ouverture
Les mardis de 13 h 30 à 14 h 30

Centre du Granite

Heures d'ouverture
Tous les jours de 9 h 00 à 16 h 00

Horaires des messes

Dimanche le 12 et le 26 juillet
À 11 h 15, à l'église

Activités à l'église – Été 2026

Du 5 juillet jusqu'à la fin septembre, l'église sera ouverte aux visiteurs tous les dimanches de 13 h à 16 h. Vous pourrez y découvrir l'exposition « Souvenirs du Couvent » ainsi que le bazar.

Chaque vendredi à 19 h 30, un temps de prière et de récitation du chapelet est offert à tous. Venez vous joindre à nous pour prier pour nos malades, nos familles et nos enfants. Un moment de recueillement, de paix et de partage.

Bienvenue à tous!

Monique Bisson – Pastorale



Joël Dicker
La Très Catastrophique
Visite du Zoo



ROSIE WOLFE

Coup de coeur. ❤️

Parmi les nouveautés on retrouve le dernier livre de Joël Dickers. celui ci a le don de nous tenir en haleine jusqu'à la dernière page. **VOUS DEVEZ LIRE CE LIVRE.**

Parlons Nature



Les conférences Parlons Nature nous reviendront en septembre. Surveillez la programmation à venir bientôt sur le site web de l'activité : 'parlons-nature.ca'. Les conférences de 2025-2026 sont aussi disponibles dans ce site.

Pour information et commentaires, contactez Chantal Hamel à 581 700-1704 ou g.mosseae@gmail.com.

Les loisirs et culture de R-A-P

Restez à l'affût

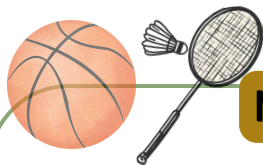


🍁 La programmation des loisirs d'automne 2026 arrive!

📅 17 Mise en ligne : 4 août 2026

✅ Début des inscriptions : 4 août 2026

Ne manquez pas le dévoilement de nos activités!



Maintien de l'accès au gymnase de l'école pour la communauté

Plusieurs citoyens ont entendu parler de changements concernant l'utilisation du gymnase de l'école. Nous souhaitons faire le point sur la situation.

Au cours des derniers mois, la gestion des réservations du gymnase représentait un défi en raison du nombre d'intervenants impliqués et de la disponibilité limitée des ressources administratives de l'école. Cette situation amenait la direction de l'école à revoir son mode de fonctionnement.

Afin de simplifier les démarches et, surtout, de préserver l'accès du gymnase à la population, la Municipalité de Rivière-à-Pierre et la direction de l'école ont convenu d'une nouvelle façon de faire.

Désormais, la Municipalité agira comme interlocuteur unique pour l'ensemble des locations et des réservations du gymnase. Elle assurera les communications avec la direction de l'école ainsi qu'avec les différents organismes et groupes utilisateurs, notamment la FADOQ et les organisations sportives.

Au cours des prochains jours, les organismes concernés seront contactés par Mme Sara Bouchard, agente de soutien à la communauté et aux communications, qui leur transmettra les informations relatives à cette nouvelle procédure de réservation.

Cette entente permettra de simplifier la gestion des réservations, de réduire les démarches administratives et, surtout, d'assurer le maintien de l'accès au gymnase de l'école pour les citoyens de Rivière-à-Pierre.

La Municipalité remercie la direction de l'école pour son ouverture et sa collaboration. Ensemble, nous veillons à préserver l'accès à cette installation essentielle à la pratique des activités sportives, récréatives et communautaires au bénéfice de toute la communauté.

TOURNOI BALLE DONNÉE
RIVIÈRE-À-PIERRE
DU 4 AU 6 SEPTEMBRE 2026
FDS DE LA FÊTE DU TRAVAIL

ÉQUIPES RECHERCHÉES

ÉQUIPES MASCULINES
5 MANCHES
(6 - 12)

ÉQUIPES FÉMININES
3 MANCHES
(tous les membres de l'équipe frappent)

Contactez Marc-Antoine Audy pour inscrire votre équipe
(418) 563-9137 OU

TOURNOI FAMILIAL & AMICAL BALLE-DONNÉE
7 - 8 - 9 AOÛT 2026
Rivière-à-Pierre

ÉQUIPES RECHERCHÉES!

2 FILLES MINIMUM PAR ÉQUIPE

3 MANCHES

TOUS LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE FRAPPENT

Contactez Marc-Antoine Audy pour inscrire votre équipe
(418) 563-9137 OU

JEUDIS *Lacrouzette*

☀️ Programmation d'août

📅 17 6 août – 18 h
🎤 Benoit Plamondon

📅 17 13 août – 18 h
🕺 Soirée de danse country avec Nadia Royer

📅 17 20 août – 18 h
🎵 Les Renagades

🌟 Des soirées gratuites!

Chronique de la FADOQ



Bouger avec le circuit entre aînés



Entraînement gratuit pour les aînés, et pas besoin d'être membre du Club. L'exercice diminue les risques de maladies cardiovasculaires et de diabète en plus d'améliorer notre vigueur et nos capacités pour mieux apprécier la vie.

Le projet 'Circuit' a été développé par les professionnels de la FADOQ Région Chaudière-Appalaches. Les participants à notre circuit seront encadrés par des bénévoles formées.

Les sessions d'une heure seront composées d'exercices de réchauffement, suivis d'exercices de renforcement, d'équilibre de cardio, et des étirements concluront l'heure. Tous les accessoires seront fournis. On envoie une invitation toute spéciale à nos hommes.

Quand? Les lundis et jeudis matin, 9h30, à partir du lundi 28 septembre jusqu'au 3 décembre 2026.

Où? À la salle municipale.

Coût? Gratuit.

Pour inscription et informations s'adresser à la responsable :
Lyne Lemay au 418 323-0073 ou à lyne.lemay@hotmail.com

SORTIE À VÉLO



C'est le temps de se mettre en forme pour la sortie à vélo de septembre. Nous irons à St-Raymond par la piste cyclable, dans la féerie des couleurs d'automne. Ceux qui le désirent pourront retourner à Rivière-à-Pierre le jour même; certains prévoient se louer une chambre au Roquemont pour ne retourner que le lendemain. Chacun fera sa réservation.

Quand? Les samedi-dimanche 26-27 septembre.

Coût? Chacun payera les frais qu'il encourra.

Pour informations s'adresser à Édith Boivin, 581-568-8828 ou
editha39@hotmail.com

JEUX EXTÉRIEURS ET SOUPER



Venez jouez dehors avec nous. Washers, pétanque, quilles finlandaises ou votre jeu extérieur préféré.

Apportez votre breuvage. Les jeux seront suivis d'un souper à la salle municipale.



Quand? Le jeudi 10 septembre à 15h.



Où? Au parc Lacrouzette.



Coût? Gratuit pour les jeux, ainsi que pour le souper.

Inscriptions jusqu'au 4 septembre auprès d'Édith Boivin, 581-658-8828 ou
editha39@hotmail.com

Babillard

 **NAVETTE OR 2026**

Transport collectif – intermunicipal et interrégional

DÉPART AU PARC LACROUZETTE
1 fois par mois !

DÉPART À 8h | **RETOUR VERS 16h30**

LES MERCREDIS :

- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre

2 ARRÊTS POSSIBLE :

- CENTRE D'ACHAT (PLACE LAURIER)
- VIEUX QUÉBEC

RÉSERVER VOTRE PLACE :
418-337-3686

Nous avons des billets à la municipalité.

4.50\$ si vous achetez à l'avance | **5\$** comptant le matin même



M A R C H É BONICHOIX

Coopérative d'alimentation de Rivière-à-Pierre

OFFRE D'EMPLOI

Assistant(e)-gérant(e)

Coopérative d'alimentation de Rivière-à-Pierre

La Coopérative est à la recherche d'une personne dynamique, fiable et ayant le sens du service à la clientèle pour se joindre à son équipe.

Nous offrons :

Poste permanent (32 à 35 h/semaine)

Salaire de 18 \$ à 21 \$/h, selon l'expérience

Formation rémunérée

Milieu de travail humain et collaboratif

Disponible une fin de semaine sur deux.

Profil recherché :

Expérience en commerce de détail (un atout), autonomie, esprit d'équipe, sens de l'organisation et disponibilité une fin de semaine sur deux.

Date limite pour postuler : 10 juillet 2026

✉ Faites parvenir votre candidature à Maryse Pleau : cooprap@telus.net

Joignez-vous à une équipe accueillante et contribuez à un service essentiel pour notre communauté!



Collecte de goupilles

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb poursuivent leur collecte de goupilles de canettes afin de soutenir leurs oeuvres communautaires.

Conservez et remettez vos goupilles de canettes en aluminium.

Chaque petit geste compte!

Dépôt des goupilles au bureau de la municipalité.

Merci de votre générosité!

Points de distribution — Du Rippierrois

- COOP Bonichoix
- Bureau municipal

Écocentre

Les heures d'ouvertures sont :

Dimanche, mardi et jeudi
8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45

Vente de Garage

Du 19 juillet au 1er août
et du 5 au 7 septembre.

Aucune demande de permis n'est nécessaire.

Bonne vente à tous!

Bottin des numéros utiles

Service	Numéro
Municipalité de Rivière-à-Pierre	418 323-2112
Association des chalets	418-561-2382
Bibliothèque municipale	418 323-2112 poste 27
Bureau de poste	418-323-2401
Caisse Desjardins	418-337-2218
Centre culturel et patrimonial de R-A-P	418-323-2331
CLSC / Centre de santé / Prise de RDV	418 337-4611 / 418-666-7525
Club de carte	418-323-2489
Comité artisanat	418-476-3063
Comité cuisine gourmande	418-575-1398
COOP Bonichoix	418-323-0101
École primaire	418 323-2186
FADOQ - Section locale	581-658-8828
Hydro-Québec (pannes)	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Loisirs et culture	418 323-2112 poste 27
Office municipal d'habitation	418-284-0016
OTJ	418-323-2930
Service incendie (non-urgence)	818-529-1222 / 418-507-4282
Sûreté du Québec - poste MRC	310-4141
Urgence (police, incendie, ambulance)	911
VIA Rail	1-888-842-7245

Calendrier des activités

Août 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4 	5 	6 	7 	8 Tournoi familial Info p.14	9 Tournoi familial Info p.14
10 Tournoi familial Info p.14	11 	12 	13 	14 	15	16
17	18 	19 	20 	21 	22	23
24 	25 	26 	27 	28 	29	30
31						

Légende

	Bac brun (compost)		Poubelle noire		Bac vert (recyclage)		Camp les Primitifs		Bibliothèque
	Jeudis Lacrouzette		Balle molle		Messe		Séance du conseil		Sortie du journal municipal
	Club de marche		Sortie de la programmation loisirs et culture		Unité mobile Info p.14				

Rivière-à-Pierre une histoire de



Merci

418 323-2112 | Municipalité de Rivière-à-Pierre | riviereapierre.com